



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 67

Hebdos régionaux des Laurentides+ liste télécopieur

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Marchand

DEBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 6 OCTOBRE A 19 HEURES

Québec, le 23 septembre 2003 - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M^{me} Nicole Boulet, présidente, et de M. Réjean Villeneuve, commissaire, tient la première partie de l'audience publique sur le projet *d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Marchand par la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge*. La première partie de l'audience publique débutera le 6 octobre à 19 heures et se tiendra à la salle de la Gaïeté, au Centre sportif et culturel de la Vallée-de-la-Rouge, 1550, rue des Cyprès à L'Annonciation. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 5 novembre au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 6 février 2004, au ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

OU CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale de l'Annonciation-Marchand, 230 rue Principale sud, L'Annonciation ;
- Hôtel de ville de Rivière-Rouge, secteur Marchand, 25, rue Principale sud, L'Annonciation ;

- Bibliothèque municipale de Labelle, 7393, boul. du Curé-Labelle, Labelle (pour un accès gratuit à Internet seulement).

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE concernant le projet à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca à la rubrique « enquêtes et audiences publiques » des mandats en cours.

LE PROJET

La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) exploite depuis 1984 un lieu d'enfouissement sanitaire (LES) sur une partie des lots 2 et 3 du rang ouest de la rivière Rouge, sur le territoire de l'ancienne municipalité de Marchand. Ce site, avec un tonnage annuel actuel de l'ordre de 20 000 tonnes, devrait atteindre sa pleine capacité à l'automne 2003. Il dessert 19 municipalités situées sur les territoires des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides, ce qui représente 40 037 résidents permanents et 75 872 personnes en période estivale.

Le projet de la RIDR consiste à agrandir le site sur des terrains situés au sud et à l'est du site actuel et qui sont sa propriété. Le projet vise à agrandir l'aire d'enfouissement actuelle, laquelle atteindrait alors une superficie de 83 000 m² avec une surélévation maximale de 26 mètres. Cette aire d'enfouissement pourrait accueillir environ 30 000 tonnes de déchets par année sur une période de 30 ans, ce qui représente une capacité d'accueil totale de 1 200 000 m³.

Le LES serait aménagé avec un double niveau d'imperméabilisation. Le promoteur propose la mise en place d'un système de captage et de traitement des eaux de lixiviation du futur site. Un système de captage passif de biogaz serait également mis en place. Les eaux traitées seraient ensuite rejetées dans la rivière Rouge, à environ 800 mètres du site projeté.

Les coûts de construction et d'exploitation du LES sont estimés à 62,30 \$/tonne.

Pour obtenir plus ample information, vous pouvez communiquer avec M^{me} Danielle Dallaire, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M^{me} Marie-Ève Chamberland, conseillère en communication, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : les-marchand@bape.gouv.qc.ca.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le BAPE est un organisme d'information et de consultation publiques qui permet aux citoyens de s'exprimer sur un projet et d'intervenir dans le processus décisionnel menant à l'autorisation ou non d'un projet. Le BAPE remplit les mandats qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, notamment le mandat d'information et de consultation publiques d'une durée de 45 jours ainsi que celui d'audience publique d'une durée maximale de 4 mois et celui de médiation d'une durée d'environ 2 mois.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises au ministre de l'Environnement par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le BAPE a reçu le mandat de tenir une audience publique sur le projet *d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Marchand par la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge*.